

L E

MONNAYAGE DE L'ATELIER D'OSTENDE

SOUS

Marguerite de Constantinople et Guy de Dampierre.



Après le règne de Baudouin de Constantinople, on sait que le nom du comte disparaît des deniers flamands jusqu'à l'époque de Guy de Dampierre. Ce qui caractérise cette monnaie, c'est qu'elle est désormais frappée au nom et aux armoiries des villes flamandes. Dans les documents contemporains elle porte le nom d'*artésienne*, bien qu'elle n'ait rien de commun avec l'Artois (1).

Ce n'est point le lieu de déterminer quel fut le

(1) La meilleure étude consacrée au numéraire du système artésien est celle d'A. HERMAND, *Histoire monétaire de la province d'Artois*. Saint-Omer, 1843, pp. 105-174. Cf. J. ROUYER. *Revue française de Numismatique*, 1845, pp. 475-77. Voy. aussi G. DES MAREZ, *La lettre de foire à Ypres au XIII^e siècle*, p. 71. (Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique, coll. in-80, t. LX, 1900-1901.)

pouvoir qui émit ce numéraire; je traiterai ailleurs cette question, encore bien obscure; pour le présent, il suffira de constater que nous possédons des deniers artésiens pour Aire, Alost, Axel, Arras, Bergues Saint-Winoc, Béthune, Bourbourg, Bruges, Cassel, Courtrai, Dixmude, Douai, Gand, Lille, Saint-Omer, et peut-être Audenarde et Orchies (1).

En 1852, dans ses *Recherches sur les monnaies des comtes de Flandre*, Victor Gaillard fit connaître un denier à la légende OSTD. Il la lut S(anc) T(us) DO(mitianus), et attribua la pièce à Dixmude, dont saint Domitien était le patron (2). Le seul exemplaire alors connu de cette rare monnaie se trouvait dans la collection Serrure; elle fut reproduite par Gaillard (3) avec une netteté et une précision qui semblaient exclure tout doute en ce qui concerne la description de la pièce: au droit, on voyait un buste d'évêque crossé et mitré, et dans le champ, à droite, une étoile.

La pièce passa ensuite dans la collection de Wismes, dont Deschamps de Pas publia le catalogue en 1875. Le denier d'Ostende est reproduit dans les planches exactement comme il l'avait été par Gaillard; il est décrit de la même manière,

(1) GAILLARD. *Recherches sur les monnaies des comtes de Flandre*. Gand, 1852, pp. 60-120.

(2) GAILLARD, *op. cit.*, pp. 81-82.

(3) GAILLARD, *op. cit.*, pl. VIII, 67.

mais Deschamps de Pas le restitua à Ostende (1). C'est que, en effet, des raisons sérieuses s'opposaient à ce que l'on donnât cette petite monnaie à Dixmude : Gaillard y avait lu non pas le nom de la ville, mais celui de son patron ; sans doute, au XI^e siècle, on trouve des deniers sur lesquels le nom du patron du siège de l'atelier monétaire est substitué au nom de lieu (2) ; mais ce n'est plus le cas au XIII^e siècle : les deniers artésiens sont ou muets ou marqués d'un nom de ville. Or, les lettres OSTD constituent l'abréviation logique du nom d'Ostende. Deschamps de Pas était donc bien fondé en restituant la pièce à cette localité. En même temps, comme Ostende est une ville maritime, il crut découvrir la signification de la prétendue étoile : il y vit la *stella maris*.

Cette nouvelle attribution et cette description furent acceptées en 1880 par Raymond Serrure (3), puis soigneusement enregistrées en 1903 par M. Van Iseghem (4).

A l'occasion de l'assemblée qu'en juin dernier la Société belge de Numismatique tint à Ostende,

(1) DESCHAMPS DE PAS, *Catalogue de la collection A. de Wismes*. Saint-Omer, 1875, p. 228, n° 1675, et pl. IV, n° 91.

(2) L'atelier de Huy, par exemple, est désigné sous Otbert par le nom de saint Domitien. Voy. DE CHESTRET, *Numismatique de la principauté de Liège*. Bruxelles, 1890, pp. 76, nos 32, 33.

(3) R. SERRURE, *Dictionnaire géographique de l'histoire monétaire belge*. Bruxelles, 1880, p. 272.

(4) VAN ISEGHEM, *Éléments de numismatique ostendaise*. Bruxelles, 1903, pp. 7, 8.

j'eus la curiosité d'examiner ce que l'on savait du monnayage de cette localité. M. le vicomte de Jonghe voulut bien me permettre d'étudier le denier ostendais qui fait partie de sa collection. Ce fut en vain que j'y cherchai la fameuse *stella maris* : elle était remplacée par un livre ouvert que l'évêque tenait de son bras gauche levé.

J'écrivis sans résultat à M. Van Iseghem dans le but d'obtenir l'autorisation de voir la pièce de sa collection ; mais j'appris d'une personne qui la connaissait qu'elle portait également un livre, et non une étoile ; que si M. Van Iseghem avait donné le denier à l'étoile de Gaillard dans sa *Numismatique ostendaise*, c'était parce qu'il était plus facile de reproduire un dessin qu'une monnaie !

Dès lors, je commençai à suspecter l'existence du denier à l'étoile. Il fallait tirer la chose au clair ; je reconstituai l'histoire de la pièce depuis 1875.

De la collection de Wismes, elle avait passé dans la collection Vernier ; puis, avait dû être cédée avec cette collection au Musée de Lille (1).

Je me rendis donc à Lille dans le but de l'examiner. Mais une déception m'y attendait : on ne put me la montrer : les deniers d'Ostende se trouvaient à la réserve et celle-ci n'était pas accessible !

Si je n'ai pu examiner la pièce elle-même, grâce

(1) *Revue belge de Numismatique*, 1902, p. 45.

à l'obligeance de M. l'avocat Théry, qui a bien voulu s'entremettre, j'ai pu en obtenir des empreintes en papier d'étain; j'ai une bonne reproduction de la pièce même étudiée par Gaillard et Deschamps de Pas: elle ne porte pas d'étoile, mais un livre, mal venu à la frappe; les angles seuls de celui-ci sont saillants; de là, quand on manque de points de comparaison avec un peu d'imagination (1), on est amené à voir une étoile.

La légende de la *Stella Maris* a donc vécu; tous les deniers sont frappés d'après le type suivant :

Au droit, c'est un buste d'évêque, revêtu, semble-t-il, d'amples vêtements sacerdotaux; quoique le personnage soit tout à fait de face, la mitre dont il est coiffé se présente légèrement de côté, et l'on en aperçoit la pointe postérieure. Celle de devant est ornée de globules posés verticalement dans l'angle. De la main droite, l'évêque tient une crosse tournée vers l'intérieur et son bras gauche relevé soutient un livre ouvert.

Le revers porte les lettres OSTD, sous lesquelles se trouvent parfois deux globules et disposées dans les cantons d'une croix à doubles bandes.

Ces deniers pèsent environ 0.425 gr.; ils sont tous analogues, mais sortent de plusieurs coins.

L'aspect général de la pièce et l'étude des lettres permettent de les dater de la fin du règne de

(1) D'autant plus qu'un denier de Gand présente une étoile dans des conditions analogues. Voy. GAILLARD, *op. cit.*, pl. X, 87.

Marguerite de Constantinople ou du commencement de celui de Guy de Dampierre.

* * *

Il reste, pour achever l'interprétation de cette monnaie, à déterminer quel est le personnage représenté au droit. Deschamps de Pas y a vu saint Martin, *un* des patrons d'Ostende. Serrure et M. Van Iseghem se sont ralliés à cette affirmation sans l'examiner à la lumière de la critique.

Si saint Martin a eu une église à Ostende, il n'est, ni n'a jamais été patron de la ville; comme il est l'objet d'un culte très développé dans les Flandres, c'est lui qu'on a cru reconnaître à son costume d'évêque. Or, sur les sceaux et partout, sur les monnaies des villes voisines, nous trouvons la représentation du saint patron de la cité, lorsqu'il n'y a pas d'armoiries proprement dites. Ostende est de toute antiquité placée sous le patronage de saint Pierre, auquel, en 1072, paraît-il, Robert le Frison aurait élevé un temple (1) plusieurs fois reconstruit au cours des siècles; c'est donc l'effigie de saint Pierre que nous devons retrouver sur le denier.

On sait l'étroit rapport qui existe entre les types des sceaux et ceux des monnaies; au XII^e siècle et au XIII^e, les secondes sont fréquemment des répliques des premiers. Le plus ancien sceau

(1) MEYER, *Annales rerum flandricarum* Anvers, 1501, fol. 28 r^o.

d'Ostende datait du milieu du XIII^e siècle. En effet, la localité paraît avoir été élevée au rang de ville peu avant 1267. Un acte de cette date (1), le plus ancien des documents relatifs à cette commune, mentionne son affranchissement comme une chose toute récente, et y établit un marché ainsi qu'une halle. C'est donc vers cette date que fut fait le premier sceau de la ville.

Ce premier sceau est inconnu; aucune empreinte en cire ne nous en est parvenue, et les matrices furent brisées en 1303 sur l'ordre de Philippe de Thiette (2). Du sceau qui remplaça le premier, une empreinte, relevée sur un acte de 1384, est conservée aux Archives générales du royaume. Il représente saint Pierre tenant les clefs de la main droite et une église de la main gauche. Le chef des apôtres marche vivement vers la gauche; il est vêtu d'une longue tunique à plis et d'un manteau qui lui couvre le dos et les épaules.

L'étude du type montre donc qu'Ostende n'avait pas d'armoiries propres; c'est par conséquent l'effigie de saint Pierre qui devait se trouver également sur le sceau antérieur (3); mais il est pro-

(1) Une copie de cet acte, exécutée en 1562, est conservée aux Archives communales d'Ostende, dans le chartrier de la ville (*Oude Register*), fol. 1 r^o. Il a été publié par J. BOWENS, *Naamkeurige Beschrijving der oude en beroemde Zee-stad Oostende*. Bruges, 1792, I, pp. 8-9.

(2) BOWENS, *op. cit.*, I, p. 10.

(3) BOWENS, *op. cit.* I, p. 30, se basant, sans doute, sur les armo-

bable que ce saint Pierre différerait totalement comme type de celui qui nous est conservé; sans cela, point n'eut été besoin de lettres du comte de Flandre pour renouveler la matrice du sceau primitif.

On peut chercher à se faire une idée de ce qu'était ce premier sceau en examinant ceux des villes voisines qui sont à peu près contemporains.

A Courtrai, nous trouvons saint Martin représenté en buste, mitré et crossé, levant le bras droit comme pour bénir; à Dixmude, sur un sceau appendu à un acte du XVI^e siècle, mais dont la matrice paraît remonter au XIV^e, on voit saint Domitien, mitré et crossé, levant également le bras droit (1).

Ces saints se ressemblent; aucun attribut ne permet de les différencier; il serait impossible de les reconnaître si on ne possédait que leur seule effigie.

Le premier sceau d'Ostende devait rentrer dans cette catégorie; il devait représenter saint Pierre mitré, crossé, levant le bras droit et soutenant les évangiles. Le premier denier ostendais en fournit la preuve; nous y retrouvons, sans aucun doute, le type du sceau perdu, de même que les deniers de Dixmude reproduisent celui dont il vient d'être fait mention.

ries modernes d'Ostende, suppose sans aucun motif que le premier sceau d'Ostende portait une clef noire sur champ d'or.

(1) Collection des Archives générales du Royaume.

A première vue, on ne reconnaît pas saint Pierre dans l'effigie de la monnaie ostendaise. Il n'y porte point les clefs, qui constituent ses insignes ordinaires; il y est mitré, et saint Pierre ne devrait-il pas être coiffé de la tiare?

L'étude des représentations de saint Pierre qui se rencontrent sur les monnaies et les sceaux montre que ces objections ne peuvent être élevées contre la théorie exposée ci dessus.

Jusqu'au. XII^e siècle, on sait que saint Pierre sur les deniers de Cologne, d'Augsbourg, de Ratisbonne, etc., ne possède aucun attribut (1). Dans notre pays même on le rencontre plusieurs fois, coiffé de la mitre: un sceau de Leuze appendu à un acte de 1427 nous le montre mitré, tenant les clefs et un livre (2); un sceau de Soissons de 1301 le représente debout, mitré, tenant les clefs et un livre (3); un sceau de Renaix de 1395, la figure nimbée, tête nue, et tenant de la main gauche un livre ouvert (4).

Le livre n'était-il pas l'attribut le plus naturel de saint Pierre, le chef des apôtres chargés de répandre l'Évangile par toute la terre (5)?

(1) VOY. DANNENBERG, *Die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit*. Berlin, 1876-1905 *passim*.

(2) DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*. Paris, 1873, t. II, n^o 6058.

(3) DEMAY, *op. cit.* 6082.

(4) DEMAY, *op. cit.* 6077.

(5) « Si les évêques portent de droit le livre comme ministres nés de la parole divine, on comprend sans peine que les apôtres l'aient

Il ressort donc de ces recherches que le personnage représenté sur les deniers ostendais n'est autre que saint Pierre, le patron de la cité.

*
* *
*

On a vu qu'Ostende fut élevée au rang de ville peu avant 1267; son atelier monétaire fut donc établi au plus tôt vers cette époque. Il fut fermé au plus tard en 1300, date à laquelle les hôtels de monnaies de la Flandre furent réduits à deux. Mais il est probable que déjà il ne fonctionnait plus depuis plusieurs années; le monnayage artésien avait cessé peu après l'apparition de la grosse monnaie. Actuellement, toutes les pièces connues sont au même type (1). Il serait intéressant de faire le relevé de toutes celles qui se trouvent encore ignorées. Peut-être découvrirait-on quelque denier nouveau.

VICTOR TOURNEUR.

» souvent reçu quand ils ne sont point dans une action spéciale qui
» exclut presque nécessairement ce souvenir symbolique». CH. CAHIER,
Caractéristiques des saints. Paris, 1867, II, p. 522.

(1) Voici la liste de ces pièces : Musée de Lille, 2; coll. Théry (Lille), 1; coll. V^{te} B. de Jonghe (Bruxelles), 1; coll. Van Iseghem (Bruxelles), 1; enfin 1 dans la collection de feu Mgr le chanoine baron F. de Bethune. D'après une communication verbale, il se trouverait également 2 ou 3 exemplaires du denier ostendais dans la trouvaille colossale faite récemment rue d'Assaut, à Bruxelles.